

## L'IMPACT DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE QUÉBÉCOISE VUE DE BELGIQUE FRANCOPHONE

Jean-Marie Klinkenberg\*

---

Parler de cet impact, on pourrait le faire de deux manières. D'une part en montrant que c'est historiquement le Québec qui est à l'origine d'une politique linguistique francophone en Belgique. D'autre part – et ce sera l'objet de mon propos – en montrant quels sont les grands contenus politiques et les grands axes d'action qui ont suscité le plus d'intérêt et eu le plus d'impact en Belgique. Voyons ce qu'il en est de ces grands contenus politiques et de ces grands axes, au nombre de quatre.

### **Une langue pour le citoyen**

La principale leçon de la politique linguistique québécoise est qu'une politique linguistique est faite pour le citoyen, et non pour la langue.

La francophonie, européenne surtout, est volontiers habitée par une conception essentialiste de la langue, où c'est la langue qu'une politique linguistique doit servir, et non le citoyen<sup>1</sup>.

La grande leçon de la politique linguistique québécoise est sans doute dans le renversement qui déplace l'intérêt de l'outil au sujet.

Grâce à ce renversement, la langue n'est plus qu'un instrument pour combattre les inégalités et les exclusions, individuelles ou collectives, et pour assurer l'intégration. Surtout, la politique linguistique n'est qu'un volet, que rien ne permet de privilégier, d'une politique sociale globale et demande donc une approche intersectorielle et interdisciplinaire. Car la langue est une chose trop sérieuse pour la laisser aux seuls

---

\* Jean-Marie Klinkenberg est professeur titulaire à l'Université de Liège et membre de l'Académie royale de Belgique.

<sup>1</sup> Conception étudiée dans J.-M. Klinkenberg (2001). *La langue et le citoyen*, Paris, P.U.F.

linguistes. C'est ce que le Québec montre symboliquement en faisant participer à ses instances décisionnelles des représentants des milieux syndicaux, patronaux et ethniques.

Voilà un modèle que quelques-uns tentent de promouvoir en Wallonie-Bruxelles. Je dis bien « tentent » tant est forte, en cette marge de la francophonie, la conception essentialiste. On sait que la Belgique a développé une forte tradition puriste. Informée et modeste, certes, mais vigoureuse tout de même<sup>2</sup>. Ne produit-elle pas des grammairiens, autant que de la bière et des coureurs cyclistes? Le Québec a aussi à vivre et à résoudre de pareilles ambiguïtés : hanté par le spectre de la « qualité de la langue », il s'efforce aussi de susciter chez ses ressortissants créativité et appropriation de ses moyens d'expression.

### **Une langue à connaître**

La seconde leçon est une leçon de réalisme.

Sur ce terrain – celui d'une sociolinguistique appliquée –, le Québec a stimulé la Belgique francophone. Car sur ce point aussi, cette dernière accusait un certain retard. Alors qu'en Flandre une riche tradition sociolinguistique existe depuis longtemps, tant il est vrai qu'on a la sociolinguistique de ses rapports sociaux, la Belgique francophone avait surtout investi ses énergies dans sa tradition grammairienne, dialectologique et rhétorique. Symboliquement, c'est un colloque consacré au thème *Langage et collectivités : le cas du Québec*<sup>3</sup> qui peut être considéré comme l'acte de naissance de la sociolinguistique en Belgique francophone. Et tout aussi significativement, son développement en milieu universitaire, grâce à des chercheurs comme Marie-Louise Moreau ou Michel Francard, a toujours bénéficié de contacts avec des partenaires québécois ou acadiens.

Influence encore du modèle québécois dans le fait que les pouvoirs publics ont encouragé la recherche en sociolinguistique; de même qu'au Québec le Conseil et l'Office de la langue française ont une importante activité scientifique, le Service de la langue joue en Belgique un rôle pilote en commanditant des enquêtes, suivies par les membres compétents du Conseil supérieur, et en publiant leurs résultats dans la collection « Français et société », dont le comité de rédaction est également constitué de membres du Conseil.

### **Une langue pour le XXI<sup>e</sup> siècle**

La troisième leçon que nous a donnée le Québec est celle de la modernité.

Il nous a dit que la politique linguistique ne pouvait se satisfaire de ce discours trop souvent entendu sur l'excellence de la culture française et sur la défense de ses traditions, que, outil au service du citoyen, la langue de ce dernier devait lui permettre de participer à toutes les innovations sociales, scientifiques et technologiques du XXI<sup>e</sup> siècle.

<sup>2</sup> Cf. M. Trousson (1997). « La tradition des grammairiens belges », dans : D. Blampain, A. Goosse, J.-M. Klinkenberg et M. Wilmet, *Le français en Belgique*, Duculot, Service de la langue française, p. 337-361.

<sup>3</sup> J.-M. Klinkenberg, D. Racelle-Latin et G. Connolly (dirs) (1981), Montréal, Leméac. Voir la table ronde « Pour une sociolinguistique du français en Belgique », p. 295-300.

Il y avait ici une image à casser : celle d'une langue faite pour dire la haute couture et la gastronomie, mais peu faite pour les technologies. Le double jeu du Québec – son américanité et sa fidélité – nous aide à faire évoluer cette image dans un combat qui n'est pas gagné.

Oui, nous eûmes beaucoup à faire lorsque nous avons réfléchi aux grandes lignes de l'exposition « Tu parles!? Le français dans tous ses états », que l'on montra en 2000-2001 à Lyon, Dakar et Bruxelles, et qui eut son pendant à Québec<sup>4</sup>. C'est aussi dans le sillage du Québec que nous avons pu commencer une politique terminologique (en participant, depuis 1986, au Réseau international de néologie et de terminologie), une politique de veille technologique en matière d'ingénierie linguistique (grâce à la participation de la Région wallonne au Réseau international des observatoires francophones des industries de la langue<sup>5</sup>) ou réfléchir à une politique de pédagogie de la langue technique<sup>6</sup>.

### **Une langue pour la francophonie**

La quatrième impulsion est d'avoir encouragé la naissance d'une nouvelle conception de la francophonie.

La coopération en matière de politique linguistique – où le Québec joue un rôle pilote – préfigure en effet une francophonie fonctionnant sur le modèle du réseau, où l'on circule librement de lieu en lieu, modèle qui est appelé à se substituer au modèle en étoile, rayonnant autour d'un centre.

Ce n'est pas seulement sur la structure des organisations francophones qu'il s'agit d'intervenir, mais sur les représentations bien indurées chez tous les francophones du monde, et en particulier sur les représentations qu'ils se font de leur langue. Élaborant avec prudence ses propres normes, et par cela prouvant le mouvement par la marche, le Québec donne du français une vision polycentrique, et non plus monolithique. Affirmant qu'il est aussi le propriétaire de sa langue, il participe ainsi à la décul-pabilisation du francophone marginal à qui l'on a trop souvent insufflé une âme de simple locataire.

En conclusion, je dirais que nous avons besoin du Québec pour combattre le mythe de cette langue-là.

---

<sup>4</sup> Cf. B. Cerquiglini, J.-C. Corbeil, J.-M. Klinkenberg et B. Peeters (2002). *Le français dans tous ses états*, Paris, Flammarion, Coll. « Champs ».

<sup>5</sup> Cf. D. Blampain, « La langue, la science et l'économie », dans : Blampain, Goosse, Klinkenberg et Wilmet, *op. cit.*, p. 415-429.

<sup>6</sup> Cf. AAVV (2000). *La rédaction technique*, Bruxelles, Duculot, coll. « Champs linguistiques ».